

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### « RAMONEUR - FUMISTE »

Date de Réception de la Demande :	15 Mars 2001
Groupe Technique Paritaire du :	22 Mars 2001
Créé par les CPNE du :	04 Avril 2001
Répertoire :	016 2001 04 04
Renouvelé le :	Décembre 2004
Date d'échéance :	31 Décembre 2012

Demandeur :	FFB – Fédération Française du Bâtiment
Responsable du Dossier :	Union Climatique de France
Adresse :	7/9 rue La Pérouse – 75784 PARIS Cedex 16
☎ :	01.40. 69. 52 94

Secteurs d'activités :	BATIMENT
------------------------	----------

#### Description sommaire de l'emploi :

*L'ouvrier « Ramoneur – Fumiste » réalise – dans le respect de la réglementation des lieux, des biens et des personnes, le nettoyage complet des installations de type conduit de fumée, des travaux de tubage et de montage des conduits. Il apporte conseil et assistance aux utilisateurs et prend en compte les impératifs de qualité, d'hygiène, de sécurité et du coût de maintenance.*

Dénomination de la qualification : RAMONEUR - FUMISTE

Classement : Niveau 2 – CCN des Ouvriers du Bâtiment

### DISPOSITIF D'ÉVALUATION :

L'objectif est de vérifier que les candidats sont capables d'effectuer, sous les directives de la hiérarchie, en sécurité et dans les règles de l'art, toutes les opérations de ramonage, de fumisterie, de contrôle de vacuité des conduits.

Il comprend deux principaux axes :

#### 1. LES COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS :

**Le candidat devra prouver :**

- Qu'il a assimilé les éléments comportementaux nécessaires à l'exercice de son métier dans l'entreprise
- Qu'il a bien assimilé les réglementations sur la protection de l'environnement
- Qu'il sait organiser son travail

#### 2. LES ASPECTS TECHNIQUES

**Le candidat devra prouver :**

- Qu'il sait justifier les nécessités d'un entretien périodique des conduits de fumées et les différentes techniques de ramonage
- Qu'il maîtrise les connaissances nécessaires à l'établissement d'un diagnostic
- Qu'il maîtrise les connaissances nécessaires à l'utilisation des outils
- Qu'il maîtrise les connaissances des moyens de protection adaptés au choix de la technique relative à une opération donnée
- Qu'il maîtrise les points importants du Règlement Sanitaire Départemental Type et des Documents Techniques Unifiés pour conseiller utilement ses clients.

#### 3. ARCHITECTURE DU DISPOSITIF DE CERTIFICATION

Le candidat au CQP « Ramoneur Fumiste » devra satisfaire aux deux modalités d'évaluation suivantes :

- Vérification par le jury des compétences référencées ci dessous dans une situation de travail
- Soutenance orale devant ce même jury.

### REFERENTIEL ET GRILLE D'ÉVALUATION

Les cinq grandes compétences du référentiel s'évaluent par rapport aux limites de responsabilité de « l'ouvrier qui réalise sous les directives de la hiérarchie, en sécurité et dans les règles de l'art, les différentes phases d'une opération de ramonage »

Compétences	Modalités d'évaluation	Points	Coeff.	Total avec coefficient	Note mini.
Identifier le type de combustible, d'installation, le système de raccordement Effectuer un examen préalable.	Q.C.M oral ou écrit + entretien	5	2	10	6
		5		10	6
Préparer, définir la technique, les outils adaptés Choisir les moyens de protection, Déterminer l'ordre des étapes d'intervention	Q.C.M oral ou écrit Evaluation sur chantier reconstitué	5	2	10	6
		5		10	6
Procéder aux opérations de ramonage, dans le respect des lieux et la sécurité des personnes, réparer les différents types de conduits ...	Evaluation sur chantier reconstitué	20	3	60	36
Contrôler : L'étanchéité, la vacuité, la présence de tirage, le démarrage de l'installation	Evaluation sur chantier reconstitué Q.C.M oral	20	2	40	24
Rendre compte, diagnostiquer et Conseiller : Remplir le carnet de ramonage, signaler les non Conformités et désordres, proposer des solutions	Q.C.M oral ou écrit + entretien	5	1	5	3
		5		5	3
<b>Total</b>		<b>70</b>		<b>150</b>	<b>90</b>

Les oraux, les écrits, les entretiens et les appréciations du jury en situation de travail réelle ou reconstituée seront répartis sur une durée de 4 heures par candidat.

**Pour l'obtention du certificat, le candidat devra obtenir, pour chacune des compétences, au moins la note minimale prévue.**